

**ANNEXE III**  
**ÉTIQUETAGE ET NOTICE**

## **A. ÉTIQUETAGE**

## MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR

### Informations supplémentaires :

(Le médicament vétérinaire est une combinaison d'un nombre égal de flacons de Bovine Tuberculin PPD 3000 et d'Avian Tuberculin PPD 2500 emballés dans une boîte en polystyrène avec un manchon en carton autour.)

L'étiquette est collée sur la pochette en carton.

Il existe deux présentations du médicament vétérinaire:

Présentation du médicament vétérinaire à 20 doses :

Boîte en polystyrène contenant 20 flacons de Bovine Tuberculin PPD 3000 et 20 flacons Tuberculin PPD 2500. Chaque flacon contient 20 doses de 0,1 ml.

Présentation du médicament vétérinaire à 50 doses :

Boîte en polystyrène contenant 10 flacons de Bovine Tuberculin PPD 3000 et 10 flacons d'Avian Tuberculin PPD 2500. Chaque flacon contient 50 doses de 0,1 ml.

## 1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Tuberculin PPD Kit

## 2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES

Bovine Tuberculine PPD 3000

Solution injectable.

Pour 0,1 ml (1 dose) :

Dérivé protéique purifié de tuberculine bovine, obtenu à partir d'une culture de *M. bovis*, souche AN5

3000 UI\*

Avian Tuberculine PPD 2500

Solution injectable.

Pour 0,1 ml (1 dose) :

Dérivé protéique purifié de tuberculine aviare, obtenu à partir d'une culture de *M. avium*, sous-espèce *avium*, souche D4ER

2500 UI\*

(\* UI : Unités internationales selon Ph. Eur.)

## 3. TAILLE DE L'EMBALLAGE

40 flacons :

20 flacons de Bovine Tuberculin PPD 3000.

20 flacons d'Avian Tuberculin PPD 2500.

Chaque flacon contient 20 doses de 0,1 ml.

20 flacons :

10 flacons de Bovine Tuberculin PPD 3000.

10 flacons d'Avian Tuberculin PPD 2500.

Chaque flacon contient 50 doses de 0,1 ml.

**4. ESPÈCES CIBLES**

Bovins

**5. INDICATIONS****6. VOIES D'ADMINISTRATION**

Injection intradermique.

**7. TEMPS D'ATTENTE**

Temps d'attente: 0 jours.

**8. DATE DE PÉREMPTION**

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture à utiliser immédiatement.

**9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**

À conserver au réfrigérateur (entre +2 °C et +8 °C).

Ne pas congeler.

Conserver les flacons dans la boîte en polystyrène, fermée avec le manchon en carton, de façon à protéger de la lumière.

Le produit peut être transporté à +2 °C - +37 °C pendant une période ne dépassant pas 14 jours.

**10. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »**

Lire la notice avant utilisation.

**11. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »**

À usage vétérinaire uniquement.

**12. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

**13. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Prionics Lelystad B.V.

**14. NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

**15. NUMÉRO DU LOT**

Lot {numéro}

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES UNITÉS DE  
CONDITIONNEMENT PRIMAIRE DE PETITE TAILLE**

**Informations supplémentaires :**

(La taille du flacon est inférieure à 50 ml et répond donc aux critères pour être considérée comme une «petite unité de conditionnement primaire»)

**Le médicament vétérinaire comprend 20 flacons de 3 ml (ou 10 flacons de 6 ml) de tuberculine bovine PPD 3000 et 20 flacons de 3 ml (ou 10 flacons de 6 ml) de tuberculine avian PPD 2500. L'emballage principal est un flacon en verre, qui est étiqueté.**

**Flacons en verre (hydrolytique de type I) d'un volume de 20 (ou 50) doses de 0,1 ml.**

**Les flacons sont fermés par un bouchon en caoutchouc et scellés avec un bouchon en aluminium (bouchon argenté pour la tuberculine bovine PPD 3000 et bouchon rouge pour la tuberculine avian PPD 2500.**

**1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

Bovine Tuberculin PPD 3000  
Solution injectable

Avian Tuberculin PPD 2500  
Solution injectable

**2. COMPOSITION QUANTITATIVE DES SUBSTANCES ACTIVES**

Pour 0,1 ml (1 dose) :

Dérivé protéique purifié de tuberculine bovine, obtenu à partir d'une culture de *M. bovis*, souche AN5 3000 UI\*  
(\* UI : Unités internationales selon Ph. Eur.)

Pour 0,1 ml (1 dose) :

Dérivé protéique purifié de tuberculine aviare, obtenu à partir d'une culture de *M. avium*, sous-espèce *avium*, souche D4ER 2500 UI\*  
(\* UI : Unités internationales selon Ph. Eur.)

20 doses à 0,1 ml.

50 doses à 0,1 ml.

**3. NUMÉRO DU LOT**

Lot {numéro}

**4. DATE DE PÉREMPTION**

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture à utiliser immédiatement.

**B. NOTICE**

## NOTICE

### 1. Nom du médicament vétérinaire

Tuberculin PPD Kit

Solution injectable

Tuberculin PPD Kit est composé des dérivés protéiniques purifiés de tuberculine : Bovine Tuberculin PPD 3000 et Avian Tuberculin PPD 2500.

### 2. Composition

#### **Bovine Tuberculin PPD 3000**

Une dose de 0,1 mL contient :

#### **Substances actives :**

Dérivé protéique purifié de tuberculine bovine..... 3000 UI\*  
obtenu à partir d'une culture de *Mycobacterium bovis*, souche AN5

#### **Excipients :**

<b>Composition qualitative en excipients et autres composants</b>
Phénol
Glucose anhydre
Phosphate disodique dihydraté
Phosphate monopotassique
Eau pour préparations injectables

#### **Avian Tuberculin PPD 2500**

Une dose de 0,1 mL contient :

#### **Substances actives :**

Dérivé protéique purifié de tuberculine aviaire..... 2500 UI\*  
obtenu à partir d'une culture de *Mycobacterium avium* sous-espèce *avium*,  
souche D4ER

#### **Excipients :**

<b>Composition qualitative en excipients et autres composants</b>
Phénol
Glucose anhydre
Phosphate disodique dihydraté
Phosphate monopotassique
Eau pour préparations injectables
Ponceau 4R (E124)

(\*) Unités internationales selon la Ph. Eur.

Solution injectable.

Bovine Tuberculin PPD 3000 est une solution aqueuse limpide, incolore à jaune clair avec un pH compris entre 6,5 et 7,5.

Avian Tuberculin PPD 2500 est une solution aqueuse claire et rouge avec un pH compris entre 6,5 et 7,5.

### **3. Espèces cibles**

Bovins.

### **4. Indications d'utilisation**

Destiné au dépistage *in vivo* des bovins ayant été exposés aux espèces de *Mycobacterium* responsables de la tuberculose bovine.

### **5. Contre-indications**

Aucune

### **6. Mises en garde particulières**

#### Mises en garde particulières :

Fiabilité et sensibilité du test IDC :

Pour obtenir un résultat fiable du test comparatif intradermique cervical à la tuberculine (IDC) l'utilisation du médicament vétérinaire chez les bovins doit être évitée au cours de 42 jours qui suivent une administration précédente des tuberculines PPD. Dans des circonstances spécifiques, un créneau temporel inférieur à 42 jours ne peut pas être évité, par exemple lorsqu'un troupeau subissant le test comprend des animaux récemment acquis (et testés). Cependant, il a été constaté qu'un créneau temporel plus court entre les tests entraîne une perte potentielle de sensibilité cutanée et n'est donc pas recommandé.

La fiabilité du test dépend de l'injection intradermique correcte des tuberculines PPD (bovine et aviaire) ainsi que de la mesure, de la caractérisation et de la comparaison précises des réactions cutanées 72 heures plus tard. Si l'injection des tuberculines PPD est sous-cutanée au lieu d'être intradermique, elle peut fausser le résultat et conduira probablement à la désensibilisation de l'animal pendant une période d'une durée variable.

La fiabilité du test est aussi influencée par le point d'injection des tuberculines PPD et par la quantité de tuberculine PPD administrée ; les doses inférieures à la quantité prescrite de 0,1 ml sont susceptibles de fausser le résultat du test IDC.

La sensibilité du test peut être influencée par une infection concurrente par des espèces de *Mycobacterium* qui ne causent pas la tuberculose bovine. L'intervalle depuis l'infection par des espèces de *Mycobacterium* causant la tuberculose bovine, soit qu'une réponse immunitaire n'ait pas eu suffisamment de temps pour se développer soit que la période de réponse immunitaire soit passée, peut aussi contribuer à une sensibilité plus faible. Il faut noter que la réponse est ordinairement légèrement réduite au cours de la période péri-parturiente.

Dans le cas d'une infection fulminante, une réponse au test intradermique peut même être absente.

#### Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles:

Sans objet.

### Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

#### Auto-administration accidentelle :

En cas d'auto-administration accidentelle, les personnes ayant été exposées aux protéines tuberculiques, soit lors d'une vaccination antituberculeuse antérieure soit à la suite d'une exposition environnementale, peuvent s'attendre à une réaction. Cela provoquera une réaction cutanée sous forme d'une papule dure et compacte pendant 48 à 72 heures. Une démangeaison modérée, un gonflement ou une irritation du point d'injection sont des réactions fréquentes. Si une réaction forte ou des symptômes systémiques se manifestent, demandez immédiatement conseil à un médecin. Montrez-lui la notice ou l'étiquette.

### Précautions particulières concernant la protection de l'environnement:

Sans objet.

### Autres précautions:

#### Précautions à prendre pour éviter la propagation de maladies :

Un équipement de protection individuelle, constitué de vêtements et de chaussures de protection adéquats, doit être porté lors de la réalisation de tests à la tuberculine. Toutes les mesures réalisables de nettoyage et de désinfection des vêtements de protection, des chaussures, des mains et des instruments (seringues, etc.) doivent être prises à l'entrée et à la sortie de l'aire d'attente afin de minimiser le risque de transfert de maladies.

### Gestation, lactation et fertilité:

Bien qu'aucune étude de sécurité de laboratoire spécifique n'ait été effectuée chez les bovins gravides ou en lactation, l'expérience de l'utilisation sur le terrain indique que l'administration de tuberculine bovine et / ou aviaire PPD n'a pas d'effet négatif sur les performances de reproduction ou la lactation.

### Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

#### Administration concomitante d'autres produits :

L'injection d'autres produits au point d'injection de la tuberculine PPD ou à un point adjacent doit être évitée au cours de la période immédiatement antérieure à l'injection de tuberculine PPD et jusqu'à l'achèvement de la lecture du test tuberculinique. Ces autres produits peuvent provoquer des réactions qui peuvent être confondues avec, ou influencer d'autre façon, la réaction d'hypersensibilité de type retardé due à l'administration des tuberculines PPD.

Si l'administration d'un médicament est nécessaire, ce médicament ne doit pas être administré à proximité des points d'injection du Tuberculin PPD Kit et, de préférence, pas sur le même côté de l'encolure.

En général, il est recommandé de n'administrer aucun autre médicament vétérinaire avant et après l'administration des produits du Tuberculin PPD Kit.

#### Animaux traités avec des médicaments immunosuppresseurs :

En particulier, le médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé chez des bovins ayant récemment été traités avec des médicaments immunosuppresseurs comme les glucocorticostéroïdes, étant donné qu'un tel traitement peut influencer les résultats du test à la tuberculine.

#### Animaux vaccinés contre la Maladie de Johne :

Une interprétation plus sévère du test cutané à la tuberculine peut être exigée chez des animaux vaccinés contre la Maladie de Johne (paratuberculose), car la vaccination peut donner lieu chez ces animaux à des résultats faussement négatifs du test IDC.

NB. : La vaccination du bétail contre la tuberculose bovine est actuellement interdite dans l'Union européenne.

Surdosage :

Les réactions observées après l'administration d'un surdosage sont les mêmes que celles décrites dans la rubrique 7 Effets indésirables.

Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi:

Sans objet.

Incompatibilités majeures:

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires.

**7. Effets indésirables**

Espèces cibles: Bovins

Très fréquent (>1 animal / 10 animaux traités):	Inflammation au site d'injection *
Peu fréquent (1 à 10 animaux / 1 000 animaux traités):	Augmentation de la température **

\* Peu de temps après l'administration, en particulier chez les bovins infectés par *Mycobacterium bovis*. Chez les animaux non infectés, cette inflammation diminuera considérablement en 24 heures et disparaîtra complètement en 3 à 4 jours, à moins que l'animal ait été sensibilisé à d'autres espèces de mycobactéries capables de provoquer une réaction non spécifique. Chez les bovins infectés et/ou sensibilisés à des mycobactéries non spécifiques, le gonflement initial, pouvant atteindre jusqu'à 65 mm dans des cas inhabituels, diminuera aussi en moins de 24 heures mais persistera jusque pendant 4 semaines avant de disparaître complètement.

\*\* Chez les bovins infectés, qui retombera à la normale en 24 heures

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification: Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANMV), Site internet : <https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr/>.

**8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration**

Posologie :

0,1 ml de Bovine Tuberculin PPD 3000 et 0,1 ml d'Avian Tuberculin PPD 2500.

Voie d'administration :

Injection intradermique.

Mode d'administration :

Voir les détails à la rubrique 9 " Indications nécessaires à une administration correcte".

Utilisez un équipement adéquat pour effectuer le test à la tuberculine, comme la seringue automatique "McLintock".

## **9. Indications nécessaires à une administration correcte**

Le médicament vétérinaire est utilisé pour effectuer le test IntraDermique Comparatif cervical à la tuberculine (IDC).

### Choix des points d'injection :

Les points d'injection préférentiels se trouvent à la limite des tiers antérieur et médian de chaque côté de l'encolure. Chez les animaux adultes le point supérieur se trouve à environ 10 cm (quatre pouces) sous la crête du cou. Le point inférieur doit se trouver à environ 12,5 cm (cinq pouces) plus bas, sur une ligne parallèle à la ligne de l'épaule.

Chez les jeunes animaux où il n'y a pas suffisamment d'espace pour injecter les deux tuberculines PPD du même côté du cou, les tuberculines PPD doivent être injectées de chaque côté du cou, à des points identiques au centre du tiers médian du cou.

Chez les animaux qui ont des grosseurs ou des tuméfactions non associées proximales au(x) point(s) d'injection, la tuberculine PPD doit être injectée sur le côté opposé du cou.

### Préparation des points d'injection :

Les points d'injection choisis doivent être tondu (une surface de taille appropriée pour identifier les points d'injection) et nettoyés (à l'eau uniquement) avant l'injection, s'ils sont manifestement sales.

La présence de toute anomalie à proximité du/des point(s) d'injection doit être enregistrée. La présence de tuberculose cutanée doit également être enregistrée.

La présence de toute anomalie à proximité du/des point(s) d'injection doit être enregistrée. La présence de tuberculose cutanée doit également être enregistrée.

### Mesure de l'épaisseur de la peau avant l'injection :

Avant l'injection, à chaque point d'injection prévu sur la surface tondue, un pli de peau doit être pris entre le pouce et l'index et son épaisseur doit être mesurée avec précision au millimètre près au moyen d'un cutimètre.

### Injection intradermique :

Pour obtenir un résultat fiable du test il est important d'utiliser une technique correcte d'injection intradermique et d'administrer la dose prescrite de 0,1 ml par injection.

L'aiguille d'une seringue graduée contenant la tuberculine PPD doit être introduite, bord biseauté vers l'extérieur, dans la peau de façon à garantir l'administration intradermique de la tuberculine PPD. Cela exige habituellement l'insertion de l'aiguille sous un angle étroit par rapport à la peau. L'insertion de l'aiguille sous un angle droit par rapport à la peau se traduira généralement par une injection sous-cutanée. Un tel type d'injection entraîne des résultats faussement négatifs et doit être évité. Une pression importante sur le piston de la seringue est généralement nécessaire pour effectuer une injection intradermique. L'absence de résistance à l'écoulement de la tuberculine indique que celle-ci n'a pas été administrée par voie intradermique ou que la seringue fuit ou est mal remplie. La dose (0,1 ml) de solution tuberculine PPD est alors injectée.

Après l'injection, il faut contrôler que la tuberculine a été appliquée correctement ; une papule en forme de lentille doit être visible et palpable à chaque point d'injection. Si un doute quelconque subsiste quant à une des injections à effectuer par voie intradermique, une injection supplémentaire doit être faite, de préférence sur un site identique de l'autre côté du cou.

### Lecture du test à la tuberculine après injection :

Les points d'injection doivent être soigneusement palpés pour détecter des réactions 72 heures ( $\pm$  4 heures) après l'injection intradermique et l'épaisseur du pli de peau à chaque point d'injection doit être de nouveau mesurée. La mesure de l'épaisseur de la peau avant l'injection et lors de la lecture du test doit être effectuée par la même personne.

Les mesures du point d'injection doivent être faites soigneusement en plaçant le cutimètre à l'endroit où une réponse (gonflement) a été détectée, à hauteur de la plus grande largeur du gonflement, sans appliquer de pression inutile.

Les signes cliniques compatibles avec la tuberculose bovine doivent être enregistrés à l'heure de la lecture afin d'aider au dépistage des animaux qui ont pu être exposés mais qui n'ont pas été identifiés en tant que sujets réagissant positivement au test IDC (c'est-à-dire sujets à réaction faussement négative).

La présence de signes cliniques, tels qu'œdème diffus ou étendu, exsudation, nécrose, douleur ou inflammation des vaisseaux lymphatiques tout autour du site d'injection ou inflammation des ganglions lymphatiques (pré-scapulaires), indique une exposition probable aux espèces de *Mycobacterium* responsables de la tuberculose bovine (c'est-à-dire, un membre du *Mycobacterium tuberculosis* complex).

La personne effectuant le test doit examiner attentivement et enregistrer ces signes. Surtout en cas de nécrose en l'absence de tout autre signe clinique symptomatique de la tuberculose bovine, le testeur doit faire preuve de prudence lorsqu'il interprète correctement. En cas de doute, l'autorité compétente peut exiger des mesures de diagnostic supplémentaires.

#### Interprétation du test comparatif intradermique cervical à la tuberculine (IDC) :

Pour la détermination et le maintien du statut de troupeau officiellement indemne de tuberculose en vue des échanges intracommunautaires de bovins dans l'UE, l'interprétation des réactions cutanées induites par les injections de tuberculine PPD bovine et aviaire, doit être réalisée conformément aux directives (« Protocole de test cutané à la tuberculine intradermique chez les bovins ») publiées par le laboratoire de référence de l'UE pour la tuberculose bovine à l'adresse suivante :

<https://www.visavet.es/bovinetuberculosis/databases/protocols.php>.

<b>Interprétation des réactions cutanées du test IDC</b>	<b>Signes cliniques et augmentations enregistrées de l'épaisseur du pli de la peau aux points d'injection 72 heures après injection des tuberculines PPD.</b>
Réaction positive	Une réaction au site d'injection de la tuberculine PPD bovine qui est supérieure de plus de 4 mm à celle mesurée au site d'injection de la tuberculine PPD aviaire ou la présence de signes cliniques.
Réaction douteuse	Une réaction au site d'injection de la tuberculine PPD bovine (d'au moins 2 mm) qui est supérieure de 1 à 4 mm à celle mesurée au site d'injection de la tuberculine PPD aviaire, et l'absence de signes cliniques.
Réaction négative	Une réaction au site d'injection de la tuberculine PPD bovine qui est égale ou inférieure à celle mesurée au site d'injection de la tuberculine PPD aviaire, et l'absence de signes cliniques.

Les animaux non concluants au test IDC qui ne sont pas enlevés, soit volontairement par leur propriétaire, soit par l'autorité compétente, devront être soumis à un autre test après un délai minimal de 42 jours. Les animaux qui ne sont pas négatifs à ce deuxième test seront considérés comme positifs au test.

Des exigences nationales pour une interprétation plus sévère des réactions cutanées peuvent s'appliquer.

## **10. Temps d'attente**

Zéro jours.

## **11. Précautions particulières de conservation**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver au réfrigérateur (entre +2 °C et +8 °C). Ne pas congeler.

Conserver les flacons dans la boîte en polystyrène, fermée avec le manchon en carton, de façon à protéger de la lumière.

Transport :

Le produit peut être transporté à +2 °C - +37 °C pendant une période ne dépassant pas 14 jours.

Ne pas congeler.

Conserver les flacons dans la boîte en polystyrène, fermée avec le manchon en carton, de façon à protéger de la lumière.

Ne pas utiliser après la date de péremption figurant sur l'étiquette du flacon et sur l'étiquette de la boîte en carton.

Doit être utilisé immédiatement après la première ouverture.

## **12. Précautions particulières d'élimination**

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

## **13. Classification des médicaments vétérinaires**

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

## **14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations**

FR/V/1007311 1/2021

Présentation du médicament vétérinaire à 20 doses :

Boîte en polystyrène contenant 20 flacons de Bovine Tuberculin PPD 3000 et 20 flacons d'Avian Tuberculin PPD 2500. Chaque flacon contient 20 doses de 0,1 ml.

Présentation du médicament vétérinaire à 50 doses :

Boîte en polystyrène contenant 10 flacons de Bovine Tuberculin PPD 3000 et 10 flacons d'Avian Tuberculin PPD 2500. Chaque flacon contient 50 doses de 0,1 ml.

Les flacons sont fermés par un bouchon en caoutchouc et scellés par une capsule en aluminium (capsule non colorée pour la Bovine Tuberculin PPD 3000 et capsule rouge pour l'Avian Tuberculin PPD 2500). La boîte est fermée par un manchon en carton étiqueté. Une notice est incluse.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

## **15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois**

09/2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

## **16. Coordonnées**

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés:

Prionics Lelystad B.V.  
Platinastraat 33  
8211 AR Lelystad  
Pays-Bas

Adresse postale:  
P.O. Box 2271  
8203 AG Lelystad  
Pays-Bas

T: +31 (0)320 714 000

Mél: [info.nl.prionics@thermofisher.com](mailto:info.nl.prionics@thermofisher.com)

Fabricant responsable de la libération des lots:

Prionics Lelystad B.V.  
Platinastraat 33  
8211 AR Lelystad  
Pays-Bas

## **17. Autres informations**

Code ATCvet :

Bovine Tuberculin PPD 3000: QI02AR01  
Avian Tuberculin PPD 2500: QI02AR02

Ces produits sont des substances de diagnostic in vivo permettant de diagnostiquer l'état d'immunité des bovins contre la tuberculose bovine.

Pour toute information concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.

À usage vétérinaire uniquement.

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.